La brève de l'Interco

Septembre 2012 - n°16

La lettre de la Communauté de Communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise

ZAC Intercommunale des Colombières : de nouvelles entreprises s'installent

Editorial

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter une excellente rentrée et notamment à nos jeunes qui s'apprêtent à commencer une nouvelle année scolaire.

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise lance justement, un nouveau dispositif intitulé «Carte Jeunes Haute Tarentaise» pour accompagner les 11-17 ans.
Cette carte sera vendue 10 euros à tous les jeunes scolarisés de la 6ème à la terminale et habitant le territoire qui le souhaitent.
Proposé par les jeunes du Conseil Communautaire Jeunes, les élus de la Communauté de Communes ont validé ce projet intercommunal qui permettra aux jeunes de bénéficier de réductions sur les infrastructures culturelles et sportives quelque soit leur commune d'origine. Ils pourront également emprunter gratuitement les lignes régulières de bus en Haute Tarentaise pendant les temps de loisirs.

En cette rentrée, d'autres projets se concrétisent notamment celui de la ZAC Intercommunale des Colombières : les lots sont quasiment tous vendus et les entreprises s'installent actuellement. La Communauté de Communes a elle-même construit des garages pour son Service Environnement-Déchets. Au nom des élus, je souhaite pleine réussite à tous les entrepreneurs.

D'autres dossiers sont eux, toujours en cours comme le plan de prévention des déchets auquel adhère la Haute Tarentaise au travers du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM). Il permet de mener des actions d'envergure sur plusieurs années à l'échelle de la Tarentaise et de travailler efficacement en collaboration pour l'amélioration du tri et la diminution des volumes des déchets tout en mutualisant les coûts.
Dans ce même esprit, une étude sur la gestion et la valorisation des effluents agricoles est en cours sur plusieurs communes à découvrir en page 3.

Je vous donne rendez-vous en décembre et vous souhaite une bonne lecture.
En attendant, les services de la Communauté de Communes se tiennent à votre disposition.

Gaston PASCAL-MOUSSELARD,

Président de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes.

La ZAC Intercommunale des Colombières

Une réponse locale aux besoins des entreprises

En 2009, dans le cadre des compétences intercommunales « d'aménagement de l'Espace » et « d'actions de développement économique », les élus de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise choisissaient de créer une Zone d'Aménagement Concerté sur la commune de Bourg Saint Maurice en prolongement de la ZA communale existante.

Ce projet, d'une surface totale de 4,2 hectares à proximité des voies de communication a pour ambition, de répondre aux besoins en foncier des entreprises artisanales et commerciales de Haute Tarentaise.

Après de nombreux travaux en matière de terrassement, de viabilisation des lots, de voirie et de réseaux en 2009 et 2010 ; tous les lots sont quasiment vendus à ce jour et une dizaine d'entreprises se sont implantées ou sont en cours d'installation. Les enrobés définitifs doivent être appliqués dès l'achèvement des travaux par les entreprises pour terminer cette opération.

Cette action, en faveur de l'économie locale, participe pleinement au développement économique de la vallée, à la diversification des activités ainsi qu'à la création et au maintien des emplois locaux. ■

La Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes, construit actuellement des garages au sein de la ZAC des Colombières pour les besoins du Service Environnement-Déchets.

Plus d'information : Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes 04.79.41.01.63.

Un lot de 443 m² environ est encore disponible à la vente.
Les candidats intéressés peuvent prendre contact auprès de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes à Séez au 04.79.41.01.63

■ Les principales délibérations du conseil communautaire du 18 juin 2012 à Tignes :

- vote des montants des contributions des communes de Haute Tarentaise et de la Communauté de Communes au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales,
- approbation du rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes. Il est disponible sur le site Internet www.hautetarentaise.fr
- entretien des cours d'eau (réalisation de la partie haute de l'Isère et demande de subventions pour le ruisseau de l'Eglise),
- Ecole de Musique : approbation du règlement intérieur pour la rentrée 2012/2013, tarifs de location des instruments de musique, convention de partenariat avec la cité scolaire pour les classes à horaires aménagés musique (CHAM) et charte de coopération entre les structures, supports des Ecoles de Musique,
- jeunesse : proposition du dispositif pour la «Carte Jeunes Haute Tarentaise» lire en p.7,
- transports scolaires : convention relative à la mise en place des accompagnateurs.

Toutes les délibérations sont disponibles sur hautetarentaise.fr

■ Prochain Conseil Communautaire

Le lundi 10 septembre 2012 à 19h00 à Val d'Isère. Pour rappel, les conseils communautaires (l'équivalent des conseils municipaux dans les communes) sont publics et ouverts à tous.

Effluents organiques agricoles

Une étude sur leur gestion et leur valorisation

Depuis le début d'année, Sarah Mihout est en charge d'une étude sur la gestion (stockage) et la valorisation des effluents agricoles (fumier, lisier, compost...). Cette opération menée sur une centaine d'exploitations laitières permettra d'élaborer d'ici la fin de l'année, des propositions concrètes et collectives pour améliorer la gestion et la valorisation de ces matières.

Exemple de stockage en fumière collective en Maurienne.

C'est dans le cadre du contrat de bassin versant Isère que cette étude est pilotée par des collectivités locales volontaires : les Communautés de Communes de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime, certaines communes des Vallées d'Aigueblanche et la commune de Champagny. A leurs côtés, le Conseil régional, le Conseil général, l'Agence de l'Eau et l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise soutiennent l'opération.

Après une première phase de diagnostic auprès des exploitants agricoles de la filière laitière sur leurs installations, leurs pratiques et leurs besoins ; la chargée de mission élabore actuellement des schémas de gestion. A terme, cette démarche permettra de mieux valoriser ces effluents dans un souci de préservation de l'environnement et notamment des ressources en eau. Différentes pistes sont possibles comme par exemple, l'épandage auprès de professionnels extra-agricoles demandeurs, la création et l'optimisation de stockages collectifs, la mise en place du compostage et bien d'autres solutions encore. ■

Plus d'information : Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes 04.79.41.01.63.

Télévision Numérique Terrestre : La situation se stabilise

Depuis le passage à la Télévision Numérique Terrestre sur les antennes râteaux le 20 septembre 2011, la Haute Tarentaise et notamment les communes de Montvalezan-La Rosière, de Tignes et de Val d'Isère connaissaient des problèmes de réception.

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise, compétente en matière de relais de télévision, a repris trois émetteurs non conservés par les chaînes de télévision (Villaroger 1, Tignes 2 et Val d'Isère 2) au passage à la TNT. Ces émetteurs sont dits « secondaires » car ils dépendent des émetteurs « pilotes » gardés eux, par les chaînes de télévision.

La Communauté de Communes a mené plusieurs actions auprès des chaînes et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour trouver des solutions aux nombreux dysfonctionnements de réception sur les antennes râteaux de ces foyers suite au passage à la TNT.

Depuis le mois de juin, la situation s'est améliorée puisque des changements de fréquences ont eu lieu : le 24 mai dernier pour l'émetteur «Tignes 2», le 15 mars et le 18 juin pour l'émetteur de Moûtiers diffusant sur la Rosière. Enfin, d'importantes modifications ont été apportées à l'émetteur pilote «Val d'Isère 1» le 18 juin par les chaînes ; améliorant par la même occasion, la réception sur l'émetteur «Val d'Isère 2» appartenant à la Communauté de Communes. Compte-tenu de ces modifications, les foyers qui rencontrent encore des problèmes sont invités à faire vérifier leur installation auprès d'un antenniste. ■

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, Communauté de Communes 04.79.41.01.63.

Déchets : je réduis, je trie, j'agis !

Chaque habitant de Haute Tarentaise trie de mieux en mieux ses déchets mais jette encore trop.

En 2011, 14 327 tonnes de déchets (hors cartons et déchetteries) ont été produits sur les huit communes du canton par les habitants et les touristes ; soit : 343 kg/an/habitant permanent pour les ordures ménagères contre 238 kg pour la moyenne nationale et 35 kg/an/habitant permanent pour le tri sélectif contre 46 kg pour la moyenne nationale.

Pour réduire et prévenir la production de déchets, le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM de Tarentaise) a mis en place un programme de prévention des déchets en collaboration avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie) afin de diminuer de 7% le poids de nos poubelles d'ici à 2015.

Après une première année consacrée à l'état des lieux et aux premières actions, de nouvelles orientations se dessinent pour agir sur tous les leviers de la réduction : des actions seront entreprises pour la diminution des déchets organiques, une sensibilisation des professionnels et des habitants sera menée sur la prévention des déchets et enfin des opérations seront proposées pour améliorer le don et la récupération.

Réduire ses déchets à la source : c'est possible ! A la maison, au travail et même pendant ses loisirs

● **De nombreux gestes quotidiens peuvent contribuer à la diminution du poids de la poubelle** : consommer l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille et « cuisiner maison » au lieu d'acheter des plats préparés pour réduire les déchets d'emballages, éviter l'utilisation de produits à usage unique (lingettes, mouchoirs en papier…), imprimer ses documents numériques seulement quand cela est nécessaire et utiliser le papier en recto/verso ou brouillon si possible.
Enfin, avant de jeter, penser à la réutilisation (vide grenier, don).

>> Par exemple, le textile en bon état peut être donné à des associations locales. Tous les textiles (propres ou même tachés et déchirés) peuvent être déposés dans les bornes textiles implantées sur le territoire pour permettre le ré-emploi dans d'autres pays ou une revalorisation des matières en isolant ou chiffons.

● **La réduction à la source : c'est aussi, adopter d'autres comportements d'achats** et cela commence par privilégier les produits « grands formats » ou rechargeables.
Il est également intéressant de choisir des produits aux emballages recyclables (verre, cartonettes, boîtes métalliques, papier, flacons et bouteilles en plastique) ou, les produits à la découpe ayant peu d'emballage. Enfin, éviter l'utilisation de sacs de caisses ou de petits sacs plastiques et penser à vous doter d'un panier ou d'un cabas réutilisable. Il est également préconisé d'effectuer une liste de courses qui permet d'acheter selon ses besoins et d'éviter le gaspillage.

● **Apposer « un stop pub » sur votre boite aux lettres** pour ne plus recevoir de publicités. Ce geste permet d'économiser chaque année 35 kg de papier par foyer en Tarentaise.

>> Dans le cadre du programme avec l'ADEME, 9 écoles volontaires soient 12 classes ont bénéficié d'une sensibilisation à la réduction des déchets, au recyclage et au compostage.
>> Des autocollants « stop pub » sont disponibles dans les mairies et à la Communauté de Communes à Séez.

Le compostage : une solution de plus pour réduire ses déchets

Les ordures ménagères contiennent 40% de déchets organiques. Ce volume important qui est incinéré peut être réduit ou évité en le compostant. Le compostage peut se réaliser en tas ou dans un composteur à partir des déchets d'origine végétale : filtres à café, pain, épluchures, coquilles d'œufs, mouchoirs en papier, gazon…

>> Dans le cadre du programme avec l'ADEME, le SMITOM de Tarentaise a mis à disposition : 135 composteurs en 2011 sur la Haute Tarentaise.
>> Si vous êtes intéressés par un composteur individuel ou collectif en pied d'immeuble ainsi que par une formation d'une journée prévue cet automne, contactez le SMITOM de Tarentaise.

Trier ses déchets : le premier maillon du recyclage

Pratiquement toutes les communes du canton sont dotées de conteneurs semi-enterrés regroupés en points d'apports volontaires (Bourg Saint Maurice sera équipée progressivement).

Ils permettent de trouver en un même lieu : la poubelle des ordures ménagères (couleur noire) qui sera incinérée, la poubelle sélective (le bac jaune) et la poubelle à verre (le bac vert) qui seront, elles, revalorisées.

>> Dans le cadre du programme avec l'ADEME, un ambassadeur du tri a été recruté pour mener des actions de sensibilisation au tri.
En 2011, 450 commerçants et 55 hébergeurs ont été rencontrés en Haute Tarentaise pour échanger sur ce sujet.

>> En décembre 2011, tous les foyers ont reçu un guide du tri et de la réduction des déchets dans leur boîte aux lettres.

>> Des sacs de tri sont également disponibles gratuitement en mairies ou à la Communauté de Communes à Séez.

Déchetteries : pour traiter les autres déchets

Au-delà de la collecte du verre, des matériaux recyclables et des ordures ménagères ; quatre déchetteries ont été mises en place pour lutter contre les dépôts sauvages des encombrants en pleine nature qui exposent les auteurs à des sanctions.
Ainsi, les déchetteries du territoire (Bourg St Maurice, Les Arcs, Tignes et Montvalezan) permettent de collecter les déchets verts, le bois, la ferraille, les huiles, les gravats, les pneus, … et d'organiser leur valorisation dans des filières spécifiques.

Le service Environnement-Déchets de la Communauté de Communes qui gère la collecte des déchets et le service de déchetteries, travaille au développement de nouvelles filières de traitement qui privilégient la revalorisation.
Ainsi, les huiles usagées sont désormais revalorisées, tout comme les skis et les accessoires de glisse ainsi que le verre plat (pare-brises, fenêtres) et le plâtre.

>> Une opération de démantèlement sur place en déchetterie a également vu le jour pour séparer les types de matériaux et optimiser leur revalorisation.

SMITOM de Tarentaise :
04.79.09.80.56 ou www.smitomtarentaise.fr

***Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise : Communauté de Communes** 04.79.41.01.63 ou www.hautetarentaise.fr*

Tri, mode d'emploi :

○ Bouteilles et bocaux en verre
○ Pots en verre.
● Bouteilles et flacons en plastique,
● Boîtes métalliques,
● Briques,
● Cartons,
● Journaux et magazines.
● Ordures ménagères non recyclables

Service Etoile

Un nouveau visage

Eliane Genermont et Odile Villiers (à droite)

Mme Odile Villiers a pris ses fonctions le 1er avril dernier en tant que responsable du Service Etoile.

Pour rappel, ce service a pour mission : la coordination et l'animation d'un réseau gérontologique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Odile Villiers remplace ainsi, Eliane Genermont qui prendra sa retraite à la fin du mois après dix années passées à travailler auprès des familles de Haute Tarentaise.

Odile Villiers connaît déjà bien le Service Etoile puisqu'elle y a travaillé de 1993 à 2001 et a notamment participé à sa mise en place en tant que responsable.

Ce service dépendait à l'époque de la mairie de Bourg Saint Maurice qui l'a créé pour répondre aux nombreuses demandes en la matière après deux années de réflexion avec les partenaires médicaux-sociaux, les bénévoles et les élus.

Elle a ensuite travaillé pendant 5 ans comme Infirmière coordinatrice au Service de Soins à Domicile de Moûtiers avant de devenir Cadre de Santé dans un Service de gériatrie du Centre Hospitalier d'Albertville-Moûtiers dans son dernier poste. Elle a souhaité revenir travailler en Haute Tarentaise, un territoire sur lequel elle observe un travail d'équipe riche grâce aux différents acteurs du domaine.

Elle continuera à assurer les missions du Service Etoile :

- l'évaluation des besoins des personnes âgées et handicapées (mise en place d'aide à domicile, de portage de repas, de télé-alarme, et d'aménagement du domicile...) en coordination avec les services sociaux et les professionnels de santé,
- l'accompagnement des personnes et de leur famille pour les démarches administratives,
- l'organisation d'actions collectives et notamment de moments festifs comme la Semaine Bleue ou des sorties,
- et des opérations d'information et de prévention sur différents sujets (chutes, alimentation…) en lien avec des partenaires. ■

Le Service Etoile compte également une secrétaire : Mme Stéphanie Vienne qui vous répond du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 au 04.79.07.60.22 ou sur place,306 rue Jean Moulin à Bourg St Maurice.

Semaine Bleue 2012

La traditionnelle semaine pour les seniors et personnes retraitées aura lieu du 14 au 19 octobre 2012 avec pour thème national : « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ».

Le collectif et le service Etoile préparent depuis plusieurs mois un programme d'activités locales pour les seniors mais aussi pour les adultes, les ados et les enfants qui pourront partager avec les aînés des moments de convivialité et d'échanges entre générations. Ce programme détaillé sera prochainement disponible en mairies et au Service Etoile.

Plus d'information : www.hautetarentaise.fr

■ Rénovez vos logements avec les subventions de l'OPAH de Tarentaise

Depuis un an, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise est associée à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) soutenue par différentes structures publiques.

Jusqu'en septembre 2013, le dispositif propose d'attribuer des subventions pour rénover les logements de la vallée et ainsi lutter contre la vétusté, favoriser la production de nouveaux logements locatifs, maîtriser les dépenses énergétiques et maintenir les personnes à domicile en adaptant le cas échéant les logements au handicap et au vieillissement.

Deux cas de figures, le propriétaire peut bénéficier d'aides sur ses travaux pour se loger lui-même ou loger un locataire à l'année.

Le PACT Savoie est missionné par les structures publiques pour recevoir les habitants et vérifier l'éligibilité de leur projet avant le début des travaux, le deuxième jeudi du mois de 10h à 12h à la salle "Galaxie" à côté du cinéma à Bourg Saint Maurice.

Plus de renseignements : PACT Savoie 04.79.37.15.65.

■ L'Ecole de Musique vous donne rendez-vous :

- les 20 et 21 octobre 2012 pour le «Projet TIERSOT», deux journées de sensibilisation à la musique produite et récoltée par cet ethnomusicologue,

- Et du 23 au 28 octobre 2012, pour la 4ème édition de «Jazz en Tarentaise».

Renseignements : 04.79.07.54.90

Service Culture-Jeunesse

Carte Jeunes Haute Tarentaise : elle arrive !

Proposée par le Conseil Communautaire Jeunes de 2010/2011, la « Carte Jeunes Haute Tarentaise » est disponible dès à présent pour les jeunes de la 6ème à la terminale (incluant les CAP et BEP) et habitant le territoire.

Cette carte annuelle, vendue 10 euros, donne accès à de nombreux avantages et réductions notamment sur les forfaits de ski, l'entrée aux piscines ainsi que sur les abonnements des médiathèques de Haute Tarentaise et à l'Espace Saint Eloi de Séez.

Avec cette carte, les jeunes pourront emprunter gratuitement les lignes régulières du Conseil général de la Savoie pour se déplacer d'une commune à une autre afin d'accéder à ces infrastructures sur les temps de loisirs. ■

Plus de renseignements : www.hautetarentaise.fr ou auprès du Service Culture-Jeunesse, Centre Jean Moulin à Bourg St Maurice ou au 04.79.07.27.16

Après avoir accueilli les 11-17 ans du canton pendant l'été, les animateurs donnent rendez-vous aux jeunes les mercredis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Jeunes pour participer à des animations et tous les soirs après les cours de 16h à 18h.

Transports Scolaires

Rentrée 2012/2013 : tous les circuits reprennent du service

En cette rentrée scolaire, les 34 circuits journaliers et les 13 circuits hebdomadaires sont de nouveau empruntables par les élèves pour se rendre dans les différents établissements scolaires de la région (les circuits des internes reprendront le vendredi 7 septembre). Les circuits, les points d'arrêts et les horaires sont consultables sur le site Internet www.hautetarentaise.fr.

Pour information : les cartes de transports scolaires sont disponibles depuis la fin du mois d'août en mairie. Les familles concernées sont invitées à venir les retirer et s'acquitter des droits d'inscriptions (à payer sur place lors du retrait). Ces tarifs restent inchangés pour l'année 2012/2013.
Une fois la photographie apposée, l'élève doit présenter à chaque montée dans le bus son titre de transport. Une tolérance sera acceptée la première semaine le temps que chaque élève se munisse de sa carte avec photographie.

A noter : La Communauté de Communes organise pour la 12ème année, des journées d'éducation à la sécurité routière dans les transports scolaires avec l' ANATEEP (l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public).

Comme chaque année, tous les 6èmes de la Cité Scolaire Saint Exupéry bénéficieront de cette journée de sensibilisation le jeudi 18 octobre 2012. Et cette année, c'est l'Ecole élémentaire de Val d'Isère qui recevra l'association pour une journée de sensibilisation le vendredi 19 octobre 2012. ■

Service Transports Scolaires au 04.79.41.51.45

Agenda de la vallée

Septembre :

Début septembre, sortie de la Carte Jeunes Haute Tarentaise, lire en p.7
2 La Roselende, randonnée cycliste de 9h à 12h sur route fermée aux automobilistes entre les Chapieux et le barrage de Roselend. Accueil et ravitaillement à Bourg Saint Maurice et aux Chapieux,
2 Thé dansant organisé par les aînés ruraux aux Chapelles,
Du 3 au 28 Exposition de sculptures et tableaux en acier d'Aurélie Meynier à l'Office du Tourisme Séez,
5 Reprise des cours à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise,
7 Fête de la St Grat à Vulmix,
8 Fête du Village de la Chal (BSM),
9 Forum des associations à 14h au Gymnase de Bourg Saint Maurice,
9 Etape du rallye Mont Blanc de véhicules anciens à Bourg St Maurice,
9 Vide grenier et forum des associations sur le parking de l'Ecole Maternelle de Séez,
10 Conseil Communautaire (ouvert à tous) de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise à 19h à Val d'Isère,
11 De 17h à 19h30 distribution des composteurs commandés par les habitants du canton de Bourg Saint Maurice auprès du SMITOM de Tarentaise, retrait aux Services Techniques de Bourg Saint Maurice,
15 5ème Festival des Ilettes, concerts en plein air à Bourg St Maurice,
15 Fournée de pains au Moulin de St Germain dans le cadre des journées du patrimoine,
15 Dans le cadre des journées du patrimoine, le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères de Tarentaise (SMITOM) vous ouvre les portes de l'unité d'incinération des ordures ménagères de Valezan (inscription obligatoire au 04 79 09 80 56 avant le 5 septembre),
15 et 16 Journées Européennes du Patrimoine,
16 Fermeture du Relais Information Services à l'Hospice du Petit Saint Bernard,
Du 18 au 29 Quinzaine du Bilinguisme à la Médiathèque de Bourg St Maurice,
21 et 22 Escales de Troc Planète au foyer rural à Séez,
23 Fête Saint Maurice à Bourg St Maurice,
23 Vide grenier au parking du funiculaire à Bourg Saint Maurice,
26 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
26 Heure du Conte à 10h à la Médiathèque de Bourg Saint Maurice,
29 Ouverture du domaine skiable de Tignes,
29 et 30 Théâtre Expression à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,

Octobre :

1er Passage des déchetteries de Haute Tarentaise en heures d'hiver, information : www.hautetarentaise.fr,
Du 1er et 31 Exposition La Savoie au Cœur des Jeux Olympiques à l'Office de Tourisme de Séez,
5 Réunion du calendrier 2013 à 20h30 au Centre Jean Moulin,
7 Repas des anciens à 12h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
Du 9 au 27 Expositions d'oeuvres d'art à la Médiathèque de Bourg St Maurice dans le cadre de la Semaine Bleue,
Du 11 au 15 Festival Tarentaise et Cie à Bourg Saint Maurice,
Du 14 au 19 Semaine Bleue : la semaine nationale des seniors, un programme local est proposé en Haute Tarentaise par le Service Etoile et le collectif, renseignements au 04.79.07.60.22,
Du 17 au 27 Commerces en fête à Bourg St Maurice,
18 et 19 Journées de prévention à la sécurité dans et aux abords des bus scolaires proposées par la Communauté de Communes en partenariat avec l'ANATEEP aux élèves de l'Ecole de Val d'Isère et aux 6èmes de la Cité Scolaire,
20 Soirée cabaret au gymnase de Bourg St Maurice,
20 La Démontagnée à Bourg St Maurice,
20 Loto des pompiers à Bourg St Maurice,
20 Bal à Planjo proposé par Sainte-Foy Events à Sainte-Foy,
20 et 21 Projet TIERSOT, deux journées de sensibilisation à la musique produite et récoltée par cet ethnomusicologue, un projet proposé par l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise,
21 Fête des Assistantes Maternelles à Bourg,
22 Concours de Belote à Bourg St Maurice,
22 Conseil Communautaire (ouvert à tous) de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise à 19h à Montvalezan,
23 Soirée Troc Planète à 19h30 salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
Du 23 au 28, 4ème édition du Festival de Musique « Jazz en Tarentaise », proposé par l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, www.hautetarentaise.fr,
24 Soirée débat « les limites dans l'éducation, pourquoi ? », Médiathèque de Bourg St Maurice à 20h30,
28 Portes ouvertes et kermesse de l'école Ste Bernadette à Bourg St Maurice,
28 Repas des anciens, au foyer rural à Séez.

Novembre

3 Loto, salle des fêtes de Bourg St Maurice,
Du 5 au 30 Exposition de peintures de Mme Murzilli à l'Office de Tourisme de Séez,
9 Repas du FCHT à Bourg St Maurice,
10 Loto des aînés ruraux à Bourg St Maurice,
10 et 11 Bourse aux skis Bourg St Maurice,
11 Repas des anciens combattants à Bourg St Maurice,
14 et 15 Passages du Médibus, collecte des déchets de soins en Haute Tarentaise (www.hautetarentaise.fr pour connaître les horaires)
17 Repas dansant de l'école St Bernadette à Bourg St Maurice,
20 Soirée Troc Planète à Bourg St Maurice,
Du 21 au 23 Bourse aux jouets à la salle des fêtes de Bourg St Maurice,
24 Concert Ste Cécile à Bourg St Maurice,
25 Soirée chansons à Bourg St Maurice,
26 Conseil Communautaire (ouvert à tous) de la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise à 19h à Villaroger,
28 Don du sang 16h-19h, Bourg St Maurice,
30 AG du Ski Club à Bourg St Maurice,

Décembre:

1er Ouverture du domaine skiable de l'Espace Killy,
1er Téléthon à Bourg St Maurice,
1er et 2 Premières traces, ouverture de la station de Val d'Isère,
2 Challenge jeunes escalade au gymnase de Bourg St Maurice,
Du 3 au 31 Exposition de sculptures sur bois de François Lamiaux à l'Office de Tourisme de Séez,
4 Soirée Troc Planète à Bourg St Maurice,
Du 4 au 22 Exposition de peintures à la Médiathèque de Bourg St Maurice,
7 Inauguration des illuminations de Noël à Bourg St Maurice,
8 Fête de la Ste Barbe à Bourg St Maurice,
8 Gala des Eterlous au gymnase de Bourg St Maurice,
8 Marché de Noël à Séez,
8 et 9 Critérium de la Première Neige, coupe du monde de ski alpin hommes,
Du 12 au 16 Napoléons, Festival de la Communication à Val d'Isère,
14 et 15 Critérium de la Première Neige, coupe du monde de ski alpin dames,
Du 14 au 16 Marché de Noël au parking de la Poste à Bourg St Maurice,
15 Ouverture de la station de la Rosière,
Du 15 au 20 «Premières Neiges», la Rosière,
Du 15 au 22 Festival de Cinéma Européen des Arcs,
Du 17 au 29 Magie de Noël à Bourg,
22 Concert Harmonie à Bourg St Maurice,
22 Après-midi jeux « Noël » pour les enfants au Foyer Rural de Séez,
Du 22 au 29 « Magie de Noël » à la Rosière,
Du 22 au 29 Magie de Noël à Val d'Isère,
24 Veillée de Noël, crèche vivante et arrivée du Père Noël à Villaroger,
24 Arrivée du Père Noël à Tignes et Grande Parade féerique de Noël à Tignes le Lac,
31 Tignes Fire Mix Party,
31 Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à Villaroger,
31 Soirée St Sylvestre à Bourg St Maurice.

Agenda sous réserve de modifications éventuelles

Septembre 2012 / n°16 Lettre de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise

Maison de l'Intercommunalité
de Haute Tarentaise
BP n°1 73 707 SEEZ
04.79.41.01.63
contact@hautetarentaise.fr

Directeur de la Publication :
M. Gaston Pascal-Mousselard,
Président de la Communauté de Communes
Directeur de Rédaction :
M. Laurent Cabaj, Directeur Général des Services
Rédaction/Réalisation :
Fanny Heurtel, service communication
en collaboration avec les élus et les services.

Crédits photos :
Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise, SMITOM de Tarentaise, Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, Arnaud Girardin, réduisonsnosdéchets.fr.